# Descriptif type : Eternal (palette) 33

**Revêtement de sol PVC hétérogène compact U3 P3 en lés de 2 m**
Fourniture et pose d’un revêtement de sol PVC hétérogène compact 2 mm en lés de 2 m classé U3 P3 E2/3 C2 type Eternal 33 et Eternal palette 33.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,02 mm.

Il présentera une résistance au glissement classée R10.
Il sera doté d’une couche d’usure compacte transparente, groupe T d’abrasion, d’un envers calandré constitué de 60 % de matériau recyclé et d’une armature en voile de verre assurant une excellente flexibilité et stabilité dimensionnelle inférieure à 0,10 %.

Le revêtement devra bénéficier d’un traitement de surface PUR Pearl™ lui conférant une remarquable résistance aux taches, facilitant l’entretien et permettant d’éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du produit.

Pour un environnement plus sain, les émissions de COV dans l'air ne devront pas dépasser 20 µg/m3 (suivant la norme NF EN 16516) et les matières premières seront garanties sans phtalates.

Il bénéficiera impérativement d’une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant *(1)*).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

*(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur* [*www.forbo-flooring.fr*](http://www.forbo-flooring.fr)*).*